

Carré antivibratile : C'est un carré en élastomère moulé à haute élasticité supportant jusqu'à 60kg au cm², résistant aux agents chimiques et au vieillissement naturel, rainuré sur les deux faces. Il absorbe une charge maximum de 6 daN/cm² et a une fréquence propre supérieure à 18 Hz.

Dimensions usuelles 50 x 50 mm, épaisseur 8 mm et 450 x 450 mm, épaisseur 8 mm